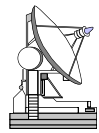


# AMICALE DES ANCIENS DE FCR

FCR : France Câbles et Radio (ex-filiale de France Télécom)



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 4 rue Chaudron 75010 PARIS

Courriel : [anciensdefcr@orange.fr](mailto:anciensdefcr@orange.fr)  
Internet : <http://anciensdefcr.eu>

Courrier : 9 rue de la Marne, 91480 Quincy sous Sénart

Tél : 01 69 00 39 10

---

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2016

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille seize, le jeudi 11 février, à 10 heures,

Les membres de l'Amicale des Anciens de FCR, dont le siège est sis à Paris au 4, rue Chaudron, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du restaurant d'entreprise au n° 15 rue d'Anjou, Paris 8<sup>ème</sup>.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme titulaire d'un pouvoir.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude Bonneau en sa qualité de Président de l'Amicale.

Le Bureau de l'Assemblée est composé de :

- Claude BONNEAU Président
- Dominique DOTIGNY Secrétaire
- André BRAUMAN Trésorier

Nombre d'adhérents : 53  
Nombre de présents : 15  
Nombre de pouvoirs : 11  
Total présents et représentés : 26

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'ensemble des membres présents et représentés atteint 49 % du total des adhérents, soit bien davantage que le quorum (25%). En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10 h 30, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

## **1. - Examen et approbation du rapport de gestion présenté par le Président**

### **1.1 Nombre d'adhérents**

L'effectif au 01/01/2015 était de **56 membres**.

Depuis cette date nous avons eu :

- **1 démission** : André DELAGE
- **4 résiliations pour défaut de cotisation 2015** : François DANIEL, Brigitte DUMONT, Rudolphe NOUBARD PACHA, Lucienne RICORDEL.

Soit un effectif de **51 adhérents au 31/12/2015**

Nous n'avons pas enregistré de décès parmi nos adhérents en 2015. En revanche, nous avons eu connaissance du décès (en 2015 ou début 2016) de plusieurs anciens de FCR non membre de l'Amicale : Jean-Claude VICARINI, René SALVADOR, Marcel CREACH et Jacques MURITH, que certains d'entre vous ont dû connaître.

**Le président propose d'observer une minute de silence en leur mémoire.**

Depuis le début de l'année 2016, nous avons enregistré **2 adhésions**, Claude FLOTTA et Michel TEXIER, par l'intermédiaire d'André ALCAIDE que nous remercions pour cela.

Au jour de notre assemblée, **l'effectif de l'Amicale est donc de 53 adhérents.**

L'évolution des effectifs depuis fin 2010 a été sensiblement inférieure aux prévisions réalisées à l'époque (baisse de 10 % par an). La baisse est plutôt de 5 % en moyenne entre fin 2010 et fin 2015 (passage de 74 à 51 en 5 ans)

Le tableau figurant dans le même fichier que les tableaux financiers (onglet ou feuille à part) donne des éléments plus précis et montre qu'à partir de 2018, avec environ 35 membres, l'Amicale pourrait continuer à exister mais ne pourra plus prendre en charge, même partiellement, le repas de l'Assemblée Générale.

On peut quand même noter que, bon an mal an, il y a toujours une ou deux adhésions, ce qui toujours un signe encourageant ...

## **1.2 Cotisations :**

Pour l'année 2016, la cotisation a été maintenue à 27,00 €.

Presque tous les membres de l'Amicale avaient acquitté leur cotisation fin 2015 (sauf les quatre qui ont été radiés) ce qui a été obtenu suite à plusieurs relances personnalisées.

Il reste maintenant à faire aussi bien pour 2016 (encore une quinzaine de cotisations à encaisser)

## **1.3 Programme d'activités de l'année 2015**

Le président fait un bilan rapide des différentes activités proposées par l'amicale à ses adhérents en 2015 :

- **Assemblée générale du 7 février 2015**

La dernière Assemblée générale qui s'est tenue le 7 février dernier a réuni 15 membres de l'Amicale et 8 adhérents avaient donné leur pouvoir.

Par ailleurs, **18 personnes** ont participé au repas.

Comme l'année passée, une contribution de 10 € était demandée à chaque participant au repas, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration.

- **Pot et CA du 12 juin**

Nous n'étions finalement que **11 personnes** effectivement présentes à cette réunion traditionnelle de la mi-année qui a eu lieu en fin d'après-midi, le même jour que notre CA tenu le matin.

De nombreux membres, fidèles participants de cette rencontre avaient répondu qu'ils regrettaient de ne pouvoir être là en raison d'obligations ou de contraintes personnelles.

**Pour la deuxième année consécutive, le nombre de participants est vraiment faible** et nous nous demandons s'il faut maintenir cette formule, sachant qu'en tout état de cause, il n'est dorénavant plus possible d'organiser ce pot à 17 heures au Restaurant Anjou, qui depuis la reprise par la Sté ELIOR, n'est ouvert que jusqu'à 15 heures et seulement du lundi au vendredi.

Il faut noter que le pot de juin s'est toujours tenu un vendredi soir à 17 heures et on ne peut expliquer la faible participation à ce pot du 12 juin, par l'obligation de choisir maintenant une date en semaine pour le restaurant ANJOU ...

- **Voyage en Pays Basque\_:**

Vingt-quatre personnes ont participé à ce séjour en Pays Basque (du 2 au 6 juin) organisé par Roger et Aline BERNARD que nous remercions chaleureusement pour tout le travail effectué à cette occasion.

Le programme s'est parfaitement déroulé dans une ambiance conviviale et il nous a permis d'apprécier tous les attraits (historiques, panoramiques, gastronomiques, ...) de cette belle et accueillante région.

Ces voyages, organisés jusqu'ici par un membre de l'Amicale dans leur région (ou une autre), sont très appréciés et regroupent chaque année de nombreux participants.

- **Repas du mardi 13 octobre :**  
 Nous n'étions **encore que 11 personnes effectivement présentes** pour ce repas de rentrée, ce qui est vraiment peu. Plusieurs collègues ont indiqué que le mardi (au lieu du samedi) leur posait problème compte tenu d'autres engagements ce jour-là. Toutefois, l'ambiance fut, à l'instar des réunions précédentes, cordiale, détendue et chaleureuse, comme en témoignent les photos consultables sur notre site web.
- **Repas et Conseil d'Administration du 15 décembre :**  
 Ce repas de fin d'année a regroupé **17 personnes**, parmi lesquelles figuraient quelques de collègues qui n'avaient pu venir en octobre.  
 L'ambiance comme d'habitude fut sympathique et chaleureuse, comme le montrent les photos que vous trouverez sur notre site web.  
 Le Conseil d'Administration du 15 décembre a décidé de transformer le pot de juin en déjeuner et de supprimer le repas d'octobre, trop proche de celui de décembre.
- **Chocolats de fin d'année :**  
 Un ballotin de chocolats a été envoyé aux adhérents ayant 70 ans et plus, soit **32 personnes** pour cette année.  
 Nous avons pu constater, au travers de nombreux messages et témoignages, que beaucoup de destinataires étaient très sensibles à cette petite attention de fin d'année.
- **Commentaires sur la participation aux activités en 2014 - 2015 :**  
 Une étude a été réalisée **sur 56 membres** (effectif au 31/12/2014) dont le résultat vous a été adressé par email (fichier pdf donnant tableau et graphiques) :  
 Pour chacune des activités ou « prestation » (cf chocolats) proposées ou offertes par l'Amicale, on a comptabilisé le nombre d'adhérents en ayant « bénéficié » au moins une fois sur les deux années 2014 à 2015  
 Les principaux enseignements pouvant être tirés de cette étude sont les suivants :
  - **Globalement, la participation aux activités** au sens large (yc les chocolats) **est importante**, puisque sur les 2 années observées, **seulement 4 adhérents n'ont participé à aucune « activité »** de l'Amicale.
  - **Près des 2/3 de nos membres bénéficient du ballotin de chocolats** et la tendance est bien sûr à la hausse. Cette petite attention est très appréciée par les bénéficiaires dont beaucoup nous remercient chaleureusement.
  - **Pour une vingtaine d'adhérents (35 % soit un « gros tiers »), c'est le seul lien avec l'Amicale** et ils y sont très sensibles.
  - On peut noter aussi que **sur les deux dernières années près de la moitié des membres ont assisté au moins une fois à l'Assemblée Générale**, ce qui n'est pas mal, même si la tendance est à la baisse.
  - On distingue un groupe **d'une quinzaine de membres** qui ont participé **au moins une fois à la plupart des activités sur les 2 ans** (de 4 à 6 activités)
  - On distingue aussi un deuxième groupe **d'une douzaine de membres** qui ont participé **au moins à deux ou trois activités sur les 2 ans**.
  - Donc, **27 personnes, soit environ une moitié** des adhérents qui a plutôt bien participé aux activités proposées **et l'autre moitié n'a** participé qu'à une activité ou plutôt **bénéficié** d'une prestation car pour la plupart il s'agit des chocolats de fin d'année.

#### **1.4 Site web de l'Amicale :**

Comme chaque année, nous avons mis en ligne les photos de nos différentes rencontres ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale.

L'annuaire a été mis à jour début février 2016, merci de nous signaler s'il y a de erreurs ou des omissions (nb : certain(e)s ont souhaité ne pas y figurer, c'est donc normal que vous ne les y trouviez pas)

Notre site web a par ailleurs été enrichi ces dernières années de plusieurs témoignages et contributions historiques (récits, photos et vidéos), notamment sur Madagascar (TELMA), le Vietnam (Danang), la Russie (Kaliningrad), Wallis et Futuna, la Station de Déolen (câbles télégraphiques), ....

Nous sommes toujours aussi intéressés par tous les témoignages, photos, vidéos, documents, relatifs à l'activité passée de FCR.

Donc n'hésitez pas à contribuer afin d'enrichir le contenu de notre site web puisque maintenant nous avons une capacité de mémoire quasiment infinie ...

Après diverses questions et observations échangées et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la première résolution au vote de l'Assemblée.

### **1<sup>ère</sup> Résolution**

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président, approuve l'activité du Conseil d'administration pour l'année 2015.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2. - Examen et approbation des comptes 2015 :**

André Brauman, Trésorier, commente les tableaux financiers joints à la convocation :

- les **dépenses** sont globalement **inférieures de 889 €** soit 22 % par rapport au budget. Cela résulte essentiellement d'une participation inférieure aux prévisions, ainsi que d'un coût de certains repas (AG, pot juin, repas octobre) plus bas que prévu comme le montre le détail suivant :
  - le **repas de l'AG** : **540 €** (18 pers. à 30 €) pour **825 €** au budget (25 pers. à 33 €)
  - le **pot de juin** : **181 €** (11 pers. à 16,45 €) pour **400 €** au budget (20 pers. à 20 €)
  - le **repas d'octobre** : **330 €** (11 pers. à 30 €) pour **660 €** au budget (20 pers. à 33 €)
  - le **repas de décembre** : **615 €** (17 pers. à 36,2 €) pour **660 €** au budget (20 pers. à 33 €)
  - les **chocolats de fin d'année** : **866 €** pour **1 000 €** au budget
  - les **frais de fonctionnement** : **624 €**, pour **500 €** prévus au budget (dont 77 € pour l'hébergement du site web en 2016 et 2017)

Donc un total de **3 156 € pour les Emplois pour 4045 € au budget (-889 €)**

- Les **recettes** sont **inférieures** aux prévisions (**521 €** soit 16 %).
  - les **cotisations** 2015 s'élèvent à **1 463 €** pour une prévision de **1 350 € (+ 113 €)**
  - Les **intérêts 2015 du livret** sont de **37 €** pour **37 €** au budget
  - la **participation des adhérents** s'élève à **1 236 €** pour une prévision de **1 870 €**L'écart s'explique notamment par la faible participation au pot de juin et au repas d'octobre.

Donc un total de **2 736 € pour les Ressources pour 3257 € au budget (-521 €)**

- globalement, le déficit est donc de **420 €**, au lieu de **788 €**, soit inférieur de **368 €** à celui prévu au budget 2015, ce qui est une bonne nouvelle ...
- À la fin de 2015, la trésorerie était de **4787 €** qui se décomposent en :

<b>Compte courant :</b>	<b>296 €</b>
<b>Compte livret :</b>	<b>4 381 €</b>
<b>Caisse :</b>	<b>110 €</b>

Il convient toutefois de déduire au titre du budget 2015 la facture de **866 €** (chocolats) non encaissée au 31/12/2015.

La trésorerie disponible pour l'exercice 2016 est donc **de 3921 € pour 3607 €** prévus au budget 2015 (cf tableau AG 2015), soit un **excédent de 314 €**.

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

## **2<sup>ème</sup> Résolution :**

**L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier, approuve, à l'unanimité, les comptes de l'année 2015 et donne son quitus aux Administrateurs pour ledit exercice.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **3. - Examen du projet de budget 2016 présenté par le Président**

Le Président commente la proposition du budget dont les caractéristiques sont les suivantes :

#### **1. hypothèses pour les ressources :**

- **cotisations :** pour tenir compte de la baisse de l'effectif, le montant est basé sur un nombre d'adhérents (45) inférieur à l'effectif actuel (53), avec une cotisation de 27 €  
On a donc retenu un montant de **1 215 €**
- **participations des adhérents :**  
10 € / personne pour la participation au repas de l'AG 2015 (prévision 20 participants)  
35 € /personne pour le repas de juin (prévision 15 personnes)  
35 € /personne pour le repas de décembre (15 personnes)  
Soit un total de **1 250 €**
- **intérêts 2015 du livret A** versés début 2016 : montant de **20 €**

**Soit un total Ressources de 2485 €**

#### **2. hypothèses pour les emplois :**

- AG : 20 participants au repas pour un prix unitaire de 35 € soit 700 €
- Repas de juin : 15 participants pour un prix unitaire de 35 € (soit 525 €)
- déjeuner de décembre : 15 participants pour un prix unitaire de 35 € (soit 525 €)  
(Notons que la participation des adhérents aux repas sera dorénavant de 35 €)
- chocolats de fin d'année : 38 colis à 27 € (soit 1026 €)
- Fonctionnement : le détail du montant inscrit (550 €) est indiqué dans le tableau.

**Soit un total Emplois de 3326 €**

Il en résulte un **déficit prévisionnel de 841 €** pour une **trésorerie disponible de 3 080 €** en fin d'année 2016

Après quelques échanges le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée

## **3<sup>ème</sup> Résolution :**

**L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour l'année 2016 présenté par le Président.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **4. - Nomination de Lucienne RICORDEL comme membre d'honneur de l'Amicale**

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de nommer Madame Lucienne Ricordel membre d'honneur de l'Amicale des Anciens de FCR, en raison des services rendus comme Secrétaire de notre association durant de nombreuses années.

Le président rappelle la définition de membre d'honneur précisée dans nos statuts (notamment que cette seule qualité ne donne pas de droit de vote à l'assemblée générale) et soumet la résolution suivante au vote de l'Assemblée :

#### **4<sup>ème</sup> Résolution**

**Madame Lucienne RICORDEL est nommée Membre d'honneur de l'Amicale des Anciens de FCR, eu égard aux services rendus, comme secrétaire de notre association, durant de nombreuses années.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **5. - Renouvellement des Administrateurs dont le mandat arrive à expiration**

Le Président rappelle que le mandat de deux administrateurs arrive à échéance :

- **Claude BONNEAU**
- **Dominique BOTTO**

Ces deux membres donnent leur accord pour un nouveau mandat.

Par ailleurs aucune candidature n'est parvenue au Secrétariat pour ces postes d'administrateurs.

Le président soumet donc au vote la résolution suivante :

### **4<sup>ème</sup> Résolution :**

***L'Assemblée Générale renouvelle pour 2 ans, conformément aux statuts, le mandat arrivé à échéance des Administrateurs suivants :***

- **Claude BONNEAU**
- **Dominique BOTTO**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **6. - Questions diverses**

Une question est posée sur l'organisation actuelle d'Orange dans le domaine international, notamment pour la zone Afrique, Asie, Moyen Orient (AMEA), ancienne zone d'action (partielle) de FCR autrefois.

Le président et plusieurs participants précisent qu'avec la dernière réorganisation (octobre 2015), Marc RENNARD, jusqu'alors Directeur Exécutif chargé de la zone AMEA a été appelé à d'autres fonctions (Directeur Général adjoint en charge de l'expérience client et des services financiers sur mobiles)

Il est remplacé par Bruno METTLING, précédemment Directeur Exécutif en charge des Ressources Humaines.

Concernant le projet de filialisation des activités de cette zone AMEA, il semble qu'il soit toujours d'actualité, mais avec la création d'une holding (donc entité plutôt financière et non opérationnelle, à confirmer toutefois)

Après avoir remercié les participants de leur présence et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 11h 45.

**La Secrétaire,**

**Dominique Dotigny**

**Le Président,**

**Claude Bonneau**